

## **CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mesdames, Messieurs les membres du conseil municipal,

Vous êtes prié de participer à la séance du conseil municipal de Bassillac-et-Auberoche, qui aura lieu à la salle des fêtes de Bassillac – 750 avenue François Mitterrand – 24330 BASSILLAC-ET-AUBEROCHE :

➤ **le mercredi 04 juin 2025 à 18h30**

### **Ordre du jour :**

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Remplacement d'un membre au sein du CCAS

Remplacement d'un membre au sein du SIVOS de l'Auvezère

Remplacement d'un membre au sein du SDE24

Commission Grand Périgieux AMELIA 2 – Remplacement du référent suppléant

Modification de la composition des commissions municipales des finances et du développement durable

#### **DOMAINE**

Chemin Rural – Vente portions de chemin rural au lieu-dit « Les Merlhes » (Bassillac)

Chemin Rural – Vente portions de chemin rural au lieu-dit « Les Junies » (Blis-et-Born)

Chemin Rural – Vente portions de chemin rural au lieu-dit « La Gandilie » (Eyliac)

Chemin Rural – Vente portions de chemin rural au lieu-dit « La Chansardie » (Le Change)

Chemin Rural – Vente portions de chemin rural au lieu-dit « Les Picardies » (St Antoine)

Chemin Rural – Vente d'une portion de chemin rural au lieu-dit « Moulin à vent » (Eyliac) suite à un changement de bénéficiaire (annule et remplace la délibération n°2024-012)

Chemin Rural – Demande d'acquisition de portion de chemin rural au lieu-dit « Le Mas » (Le Change)

Chemin Rural - Demande d'acquisition de portion de chemin rural au lieu-dit « La Farge » (St Antoine)

Chemin Rural – Echange de parcelles supportant un chemin rural lieu-dit « La Peybretie »

#### **GRAND PERIGUEUX**

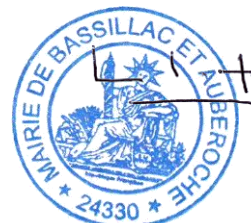
AMELIA 2 – Attribution de Subvention

En cas d'impossibilité de participer à la réunion, vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez ci-joint un modèle de procuration.

Un conseiller peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Fait à la Bassillac-et-Auberoche, le 26 mai 2025

**Le Maire,**  
**Michel BEYLOT**



**COMMUNE de BASSILLAC & AUBEROCHE**

BASSILLAC : 05.53.54.42.01 – BLIS et BORN : 05.53.05.33.62 – EYLIAC : 05.53.07.56.08

LE CHANGE : 05.53.06.00.68 – MILHAC D'AUBEROCHE : 05.53.07.56.75 – St ANTOINE d'AUBEROCHE : 05.53.04.56.31